



Décisions du Conseil communal de Chésereux prises lors de sa séance du 20 juin 2019

Préavis municipal 30/2019 : Rapport de la Municipalité sur les comptes de l'exercice 2018

Le Conseil communal a décidé, à l'unanimité :

- d'adopter les comptes communaux pour l'année 2018 tels que présentés.

(Cette décision n'est pas soumise à référendum)

Préavis municipal 31/2019 : Rapport de la Municipalité sur la gestion de l'année 2018

Le Conseil communal a décidé, à l'unanimité :

- de donner décharge à la Municipalité pour sa gestion de l'année 2018.

(Cette décision n'est pas soumise à référendum)

Préavis municipal 32/2019 : Rénovation, sécurisation et aménagement paysager de la place de jeux pour enfants Demande de crédit d'investissement

Le Conseil communal a décidé, à l'unanimité :

- d'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux de rénovation, sécurisation et aménagement paysager de la place de jeux pour enfants,
- d'octroyer à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 60'201.25 (soixante mille deux-cent-un francs suisses et vingt-cinq centimes) pour le financement de ces travaux,
- d'autoriser la Municipalité à emprunter le montant nécessaire, en lui laissant le soin de négocier cet emprunt aux conditions les plus favorables.

Chésereux, le 21 juin 2019
10.01

Fabienne Monnaert-Chambaz

Secrétaire municipale

Avis affiché au pilier public du 21 juin 2019 au 5 juillet 2019

« Conformément aux articles 110 et ss. LEP: La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil Communal ».